

## Homélie pour le IIIème Dimanche de Carême

(Année B)

« Lorsque Dieu se révèle, il communique sa liberté ». Cette parole du pape François tirée de son message de Carême colore notre montée vers Pâques. Cette parole est d'autant plus appropriée à ce dimanche qu'elle est extraite d'une belle méditation sur la première lecture de ce troisième dimanche de Carême. Je vous invite, et moi avec vous, à accueillir la lumière qui jaillit de l'écoute de la lecture du Livre de l'Exode et du message de Carême du pape François. Un même appel à vivre de la liberté reçue de Dieu retentit dans ces deux textes. Dans un premier temps, nous découvrirons la manière dont Dieu s'est révélé en libérant son peuple. Dans un second temps, nous découvrirons l'appel que Dieu nous adresse à demeurer dans la liberté qu'il nous a acquise.

I – Dieu se révèle en tant que libérateur de son peuple.

a) La situation misérable des hébreux en Égypte

Comme je le disais, le pape François s'est appuyé pour écrire son message de Carême sur la lecture du Livre de l'Exode entendue il y a quelques instants. Au début de ce livre, les hébreux étaient réduits à la condition d'esclave en Égypte. Exploités, maltraités, humiliés, leur condition était misérable. Dieu n'a pas refusé de voir la situation de détresse de ces hommes et de ces femmes. Lorsque Dieu se révèle à Moïse dans le Buisson ardent, il lui dit : « J'ai vu, oui j'ai vu la misère de mon peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu ses cris sous les coups des surveillants » (Ex 3,7). Dieu ne peut se satisfaire de voir des hommes être réduits à la condition d'esclave. Dès lors, Dieu va appeler Moïse. Il va en faire son serviteur pour tirer son peuple de la situation d'esclavage qui est la sienne.

Sous la conduite de Moïse, Dieu va libérer son peuple du joug égyptien. En lui faisant franchir la Mer rouge, Il le fait sortir de ce pays synonyme d'esclavage, d'aliénation, d'oppression. Libérés de la tutelle de pharaon, arrachés à leur condition d'esclave, les hébreux sont désormais un peuple libre et affranchi.

Charnière : C'est à ce stade de son histoire, c'est à cette étape de l'exode que nous retrouvons les hébreux.

b) Dieu libère son peuple de l'esclavage et scelle l'Alliance

Dans le passage qui précède celui qui a été lu aujourd'hui, Dieu a scellé l'Alliance avec les hébreux au Sinai. Cette alliance a pour base la manière dont Dieu s'est révélé : Dieu qui arrache à l'esclavage, Dieu qui libère. Comme Dieu le déclare aux hébreux juste après la conclusion de l'alliance : « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage » (Ex 20,2). C'est sur cette mention de Dieu qui libère son peuple que s'ouvre le Décalogue, ce que nous appelons plus familièrement « les Dix commandements » : « Tu n'auras pas de Dieu en face de moi » (Ex 20,3), « Honore ton père et ta mère » (Ex 20,12), « Tu ne commettras pas de vol » (Ex 20,15), « Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain » (Ex 20,16)... Ces commandements ne sont pas des injonctions qui tiennent les hébreux dans un nouvel esclavage : celui du permis et du défendu. Ces commandements sont les points de vigilance, les points d'attention permettant de vivre dans la vérité de l'alliance. Ces commandements sont les balises permettant de demeurer dans la liberté que Dieu a acquise à son peuple. Comme l'écrit le pape François dans son message de Carême : « Le peuple sait bien de quel exode Dieu parle : l'expérience de l'esclavage est encore gravée dans sa chair. Il reçoit les dix consignes dans le désert comme un chemin vers la liberté » (pape François, Message pour le Carême 2024 § 1).

Transition : Nous le savons en parcourant le Livre de l'Exode, une fois libérés des égyptiens, les hébreux vont avoir tendance à se détourner de leur libérateur.

II – Appelés à vivre dans la liberté reçue de Dieu.

a) Une liberté que l'on peut aliéner.

De bien des manières, les hébreux vont se montrer oublieux de leur libérateur. Taraudés par la faim, les hébreux vont récriminer contre Dieu, ils vont en venir à regretter la nourriture dont ils bénéficiaient en Égypte : « Il aurait mieux valu mourir de la main du Seigneur, au pays d'Égypte, quand nous étions assis près des marmites de viande, quand nous mangions du pain à satiété ! » (Ex 16,4). Taraudés par la soif, les hébreux récriment contre Dieu, ils vont en venir à regretter l'Égypte : « Pourquoi nous as-tu fait monter d'Égypte ? Était-ce pour nous faire mourir de soif avec nos fils et nos troupeaux ? » (Ex 17,3). Inquiets de ne pas revoir Moïse descendre de la montagne où il s'entretient avec Dieu, les hébreux en viennent à demander à Aaron de leur forger un Dieu, le fameux veau d'or : « Fais-nous des dieux qui marchent devant nous. Car ce Moïse, l'homme qui nous a fait monter du pays

d'Égypte, nous ne savons pas ce qui lui est arrivé.» (Ex 32,1). Cette méconnaissance de l'œuvre accomplie par Dieu par les hébreux va trouver son paroxysme dans cette proclamation : « Israël, voici tes dieux, qui t'ont fait monter du pays d'Égypte » (Ex 32,4).

L'œuvre de libération accomplie par Dieu est totalement oubliée. Pire encore, la libération de l'esclavage en Égypte n'est plus reconnue comme étant l'œuvre de Dieu mais celle d'autres dieux. Oublier le Dieu libérateur, c'est courir le risque de tomber dans un nouvel esclavage. Oublier le Dieu libérateur, c'est courir le risque de tomber dans une nouvelle aliénation de sa liberté. Oublier le Dieu libérateur, c'est se priver de l'horizon d'espérance offert par le Seigneur.

Charnière : Ce risque, le pape le dénonce dans son message de Carême. Ce risque ne guette pas seulement les hébreux à l'époque de l'Exode, il nous guette de la même manière aujourd'hui. Comme l'écrit le pape François avec lucidité : « De même qu'Israël dans le désert conserve encore en lui l'Égypte – en fait, il regrette souvent le passé et murmure contre le ciel et contre Moïse – de la même façon aujourd'hui, le peuple de Dieu (*c'est nous*) garde en lui des liens contraignants qu'il doit choisir d'abandonner » (Pape François, Message pour le Carême 2024 § 1).

b) Décalogue comme chemin pour demeurer libres.

Pour nous garder de cette aliénation de notre liberté, c'est là qu'il nous faut « redécouvrir » le Décalogue, les dix commandements reçus de Dieu comme un chemin de liberté. La liberté est exigeante et vouloir demeurer dans cette liberté peut parfois s'avérer crucifiant. Ces dix commandements sont une boussole infaillible pour marcher avec Dieu, pour garder le cap de la liberté. Dans le contexte actuel, comment entendre comme un appel à la liberté : « **Tu ne commettras pas de meurtre** » (Ex 20,13) ? A l'heure où les parlementaires s'apprêtent à faire figurer dans la constitution le droit à l'interruption volontaire de grossesse, est-ce la liberté ou une abdication de la liberté qui sera choisie par eux ? Au-delà des discours, du brouhaha médiatique ambiant, le Décalogue constitue un repère sûr, un indicateur infaillible pour nous redire ce qui est vrai et ce qui est faux, pour discerner ce qui est liberté ou aliénation de notre liberté.

Ce temps du Carême est un moment favorable pour nous interroger sur notre liberté. Sans nous en rendre compte, nous pouvons la perdre. En laissant

notre conscience s'obscurcir, nous pouvons l'aliéner. Nous pourrions simplement nous poser cette question après avoir pris le temps de relire le Décalogue :

Quels sont les commandements du Décalogue qui m'interpellent plus particulièrement au cours de ces semaines ?

Conclusion : Que ce Carême soit l'occasion de poser ces choix courageux qui nous permettront de demeurer dans cette belle liberté que le Christ nous a acquise dans son mystère pascal. Amen.